

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Claire HANCOCK, Claude KERGOMARD

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 d'exposé et 10 de questions.

Types de sujets donnés : cartes et documents annexes

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : atlas scolaire

Au concours 2007, quinze candidats admissibles ont choisi l'épreuve orale du commentaire de documents géographiques. Le jury se félicite de cette hausse qui traduit sans doute la conscience que des candidats correctement préparés à cette épreuve, ce qui est le cas de la grande majorité d'entre eux, peuvent obtenir des notes satisfaisantes. La moyenne des notes s'est établie à 11,6 ; celles-ci se répartissent dans une fourchette de 8 à 16, avec cinq notes supérieures ou égales à 13, et seulement trois notes en dessous de 10. Cinq des candidats ayant choisi l'option ont été reçus ce qui témoigne à nouveau de l'intérêt de cette option pour des candidats bien préparés.

Comme chaque année, l'épreuve orale a porté sur des cartes à grande échelle (25 000^e), complétées le plus souvent par un document annexe (croquis d'aménagement, article de journal, etc...) ; elle est complémentaire de l'épreuve écrite de géographie et doit permettre de détecter des futurs géographes capables d'associer l'analyse de faits concrets à la réflexion conceptuelle sur les espaces.

Dans leur quasi-totalité, les candidats sont bien préparés et maîtrisent de façon satisfaisante la lecture de la carte et le vocabulaire de base pour l'analyse de la topographie, du paysage rural ou du tissu urbain ; les rares insuffisances dans ce domaine expliquent les notes les plus basses. Sans tomber dans le déterminisme tant décrié, on attend des candidats qu'ils sachent, au-delà de l'énoncé des faits lisibles sur le document, montrer les liens entre contraintes physiques, faits humains anciens et dynamiques actuelles en lien avec les politiques d'aménagement. Dans la mesure du possible, et sans pour autant oublier les faits concrets, les candidats doivent donc pouvoir rattacher les faits observés sur la carte à des connaissances sur les dynamiques régionales ou les questions d'aménagement en France. Il faut leur faire toutefois se garder de dériver vers une récitation de ses connaissances sur une région, et savoir formuler les hypothèses explicatives avec prudence (en reconnaissant les limites de ce que la carte et les documents peuvent ou ne peuvent pas montrer).

Les cartes proposées sont pour la plupart riches d'informations, mais une certaine inégalité est inévitable ; sur certaines, les candidats doivent se préparer à une analyse exhaustive des faits naturels ou humains représentés, sur d'autres à renoncer à l'exhaustivité et proposer l'analyse problématisée d'un thème essentiel ; dans ce dernier cas, les documents associés à la carte doivent les aider à orienter leur exposé. Pour l'année 2008, le jury souhaite, à l'instar de ce qui se pratique dans d'autres concours, expérimenter un « tirage en ligne » du même sujet par deux ou trois candidats successifs, de façon à asseoir la notation sur une comparaison.

Sur le plan formel, les candidats entendus par le jury témoignent d'une bonne maîtrise de l'exposé oral, de sa construction et de son « minutage ». Les candidats savent construire leurs présentations selon des plans ordonnés (thématique, régional ou diachronique), même si le choix de tel ou tel type de plan n'est pas toujours justifié. En revanche, la capacité à s'exprimer de façon vivante et convaincue, à s'adresser directement au jury, à faire preuve donc de qualités pédagogiques, est un élément d'appréciation discriminant. Tourner le dos au jury et parler vers la carte accrochée au tableau, en montrant du doigt des points qu'on cache de son corps, est une erreur qu'un peu d'entraînement à l'épreuve doit permettre d'éliminer. Passer trop de temps à essayer de localiser un obscur lieu-dit qu'on tient absolument à citer paraît également contre-productif, et on peut tout à fait, comme le font certains candidats, ponctuer la carte de post-its si on souhaite y retrouver des points rapidement.

Après l'exposé, les questions du jury sont destinées à permettre au candidat de réparer certaines lacunes ou insuffisances de son exposé, autant qu'à évaluer sa culture, et pas seulement sa culture strictement géographique. La géographie physique qui, en l'absence de document géologique, est souvent peu présente dans les exposés, mais aussi l'histoire, voire l'actualité, en sont généralement l'objet.

Liste des cartes proposées (cartes IGN au 1/25 000) : Les Arcs/La Plagne (3532ET), Gavarnie/Luz-Saint-Sauveur (1748OT), Carpentras/Vaison-la-Romaine (3040ET), Montbéliard/Vallée du Doubs (3622OT), Le Havre/Etretat (1710ET), Saint-Etienne/Saint-Chamond/Massif du Pilat (2933ET), Quiberon/Auray/Carnac (0821OT), Saint-Valery-en-Caux/Veules-les-Roses/Varengeville-Sur-Mer (1909OT), La Réole (1638E), Charleville-Mézières (3009O), Bordeaux (1536O), Huningue/Bâle/Sundgau (3721ET), Soulac-sur-Mer/Montalivet/Pointe de Grave (1433OT), Dunkerque (2302O), Nancy/Toul/Forêt de Haye (3315ET).